

# PLAN DE PREVENTION DES RISQUES NATURELS D'INONDATION (P.P.R.I.)

AVEC DISPOSITIONS IMMEDIATEMENT APPLICABLES  
LIES A LA PRESENCE DE:

LE VALESCURE ET LE PEDEGAL

Commune de FREJUS

## ANNEXE 2 Bassins Versants et Aléa Inondation

VU ET APPROUVE  
Comme annexé à mon arrêté en  
date de ce jour,

Toulon, le 15 JUIL, 2015  
Le Préfet,

Le Préfet  
Signé

Pierre SOUBELET

Echelle : 1 / 10000

Juin 2015

Direction  
Départementale  
des Territoires et  
de la Mer  
VAR

Service Aménagement  
Durable

Pôle risques

